Déclaration relative aux incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

30 juin 2023 - Version 1

Degroof Petercam Wealth Management
44 rue de Lisbonne - 75008 Paris
SA au capital de 1.833.989 €
SIRET 433 270 964 00037 - SIREN RCS PARIS B 433 270 964
TVA Intra : FR 03 433 270 964
Courtier en assurances immatriculé à l' ORIAS N° 21008688
Société de gestion de portefeuille, Agrément AMF : GP 00047
degroofpetercam.fr

Déclaration des acteurs des marchés financiers et des conseillers financiers indiquant qu'ils ne prennent pas en considération les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Degroof Petercam Wealth Management (ci-après DPWM) ne prend actuellement pas en considération les principales incidences négatives (« PIN ») de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Cette déclaration est faite au niveau de l'entité sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de DPWM conformément à l'article 4 du règlement 2019/2088 sur la publication d'information en matière de durabilité dans les services financiers (SFDR - Sustainable Finance Disclosure Regulation) et du règlement délégué SFDR.

Actuellement, DPWM n'est pas en mesure de prendre en considération les incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité car :

- La taille de l'entité (mois de 500 employés) n'oblige pas le traitement de ces données pour le moment ;
- De plus, l'offre de produit ne comprend pas encore de produits 8, 8+ ou 9 au sens de la réglementation SFDR ;
- Le risque lié à la fiabilité et à l'accessibilité des données est encore trop important.

Dans les mois et années à venir, DPWM a l'intention de prendre en considération ces incidences négatives en se référant aux indicateurs énumérés dans le tableau 1 de l'annexe I du règlement délégué (UE) du 6 avril 2022[1].

Dans ce sens, le Groupe Degroof Petercam (BDPB) a élaboré une Politique Globale en matière de durabilité (ci-après " PGID ").

Cette politique définit :

- Les principes établis par Degroof Petercam pour déterminer les risques de durabilité, évaluer et gérer les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en ce qui concerne ses décisions d'investissement dans le cadre de services de gestion discrétionnaire, de conseil en investissement, de la gestion de fonds, ses activités d'assurance-vie et ses services d'investissement pour les clients en général.
- Le processus de sélection et de qualification extra-financière de tous les instruments financiers faisant partie de l'univers d'investissement de Degroof Petercam et comment ces instruments peuvent être utilisés pour définir des produits faisant la promotion de facteurs ESG ou des produits durables ou, dans le cas où ces instruments sont durables, comment ils peuvent être utilisés pour répondre aux préférences des client en termes de durabilité.

[1] RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/1288 DE LA COMMISSION du 6 avril 2022 complétant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation détaillant le contenu et la présentation des informations relatives au principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» et précisant le contenu, les méthodes et la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que le contenu et la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques

Contact

Degroof Petercam Wealth Management SA (France)
44 rue de Lisonne
75008 Paris
T + 33 (0)1 73 44 56 50
F + 33 (0)1 40 55 99 06

Sites Web
Degroofpetercam.fr
https://funds.degroofpetercam.com

linkedin.com/company/degroofpetercam

@degroofpetercam

@degroofpetercam

facebook.com/degroofpetercam

youtube.com/degroofpetercam

Disclaimer

Le présent document réglementaire vise à assurer la transparence des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité, conformément aux exigences du règlement (UE) 2019/2088.
Les informations fournies dans le présent document doivent être considérées comme ayant un caractère général et n'ont en aucun cas l'intention d'être adaptées à votre situation personnelle. Ce document ne constitue pas un conseil en investissement ni une recherche indépendante ou objective en matière d'investissement.
Ce document n'est pas non plus une invitation à acheter, vendre, souscrire ou effectuer toute autre transaction sur des instruments financiers, y compris, mais sans s'y limiter, des actions, des obligations et des parts d'organismes de placement collectif. L'engagement à recevoir des services financiers de la part de DPWM ou à souscrire à un fonds fera l'objet d'un contrat écrit et/ou d'une souscription en bonne et due forme conformément aux documents réglementaires du fonds. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.
Bien que ce document et son contenu aient été préparés avec le plus grand soin, les informations et données environnementales, sociales et de gouvernance (" informations ESG ") fournies dans ce document peuvent devenir incorrectes ou incomplètes suite à des clarifications et/ou des positions émises par les autorités européennes et/ou les régulateurs nationaux. DPWM ne peut être tenue responsable de tout changement, positif ou négatif, des informations ESG.

Ce document ne peut pas être reproduit, dupliqué, diffusé, stocké dans un fichier de données automatisé, divulgué, en tout ou en partie, ou distribué à d'autres personnes, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, à des fins publiques ou commerciales, sans l'accord écrit préalable de DPWM. L'utilisateur de ce document reconnaît et accepte que le contenu est protégé par des droits d'auteur et qu'il contient des informations exclusives d'une valeur substantielle. Le fait d'avoir accès à ce document ne transfère en rien les droits de propriété, ni le titre et les droits de propriété. Les informations contenues dans ce document, les droits y afférents et les protections juridiques qui s'y rapportent demeurent la propriété exclusive de DPWM.